

Extrait du Registre des Délibérations Comité Syndical Séance du 30 mars 2022

Date de la convocation : 23 mars 2022

PREFECTURE
Pyrénées-Atlantiques
- 5 AVR. 2022
Courrier ARRIVE
Service:

ETAIENT PRÉSENTS :

Victor DUDRET, *Président*Thierry CARRERE, Bernard PEYROULET, *Vice-Présidents*

Patrick BURON, Michel CAPERAN, Jean-Yves COURREGES, Jean-Marc DENAX, Marc GAIRIN, Philippe LABORDE-RAYNA, André LANUSSE-CAZALE, Xavier LEGRAND-FERRONNIERE, Véronique LIPSOS-SALLENAVE, Jean-Louis PERES, Valérie REVEL, Alain TREPEU.

ETAIENT EXCUSÉS:

Mohamed AMARA, François BAYROU, Marie-Pierre CABANNE, Christine CONTE, Nicolas PATRIARCHE, Marc PEDELABAT, Francis PEES, Josy POUEYTO, Martine RODRIGUEZ, Monique SEMAVOINE.

ETAIENT ABSENTS:

Michel BERNOS, Jean-Yves LALANNE, Didier LARRAZABAL, Jérôme MARBOT, Marie-Claire NÉ, Eric SAUBATTE.

N° 1 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021

Rapporteur : Monsieur le Président

Mesdames, Messieurs,

Le Receveur du Syndicat Mixte du Grand Pau a transmis le compte de gestion pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2021.

Il a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant à la clôture de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés sur l'exercice 2021, et il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires;

Il vous appartient de bien vouloir déclarer que le Compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de votre part.

Conclusions adoptées à l'unanimité

Suivent les Signatures

Pour Extrait Conforme,

Le Président,

Victor DUDRET

Cette délibération est examinée sous couvert des dispositions combinées de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 modifiée visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales afin de faire face à l'épidémie de covid-19, de la loi n°2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire et de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire. En vertu de l'article 10 de cette dernière loi, le quorum est fixé au tiers des membres présents.

ANNEXE COMPTE DE GESTION 2021

Résultats budgétaires de l'exercice

Exercice 2021

30000 - SYNDMC DU GRAND PAU

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE PONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECEIVES			
Prévisions budgétaires totales (a)	69 215,69	228 517,93	297 733,62
Titres de recette émis (b)	1 742,81	373 502,59	375 245,40
Réductions de titres (c)		191 400,00	191 400,00
Recettes pettes (d = b - c)	1 742,81	182 102,59	183 845,40
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	69 215,69	228 517,93	297 733,62
Mandats émis (f)	15 540,00	370 445,61	385 985,61
Annulations de mandats (g)		166 619,92	166 619,92
Dependes nettes (h = f - g)	15 540,00	203 825,69	219 365,69
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	13 797,19	21 723,10	35 520,29

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

SECULTAT A LA CLOTURE DE L'INVESTIGNEMENT : RESULTAT DE L'INVE

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EMERCICE 2021	D'ORDRE MON BUDGETAIRE D'ORDRE MON BUDGETAIRE	DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					F1 477 44
Investissement	67 472,88		-13 797.19		53 675,69
Fonctionnement	68 429,93		-21 723,20		46 706,83
TOTAL I	135 902,81		-35 520,29		100 382,52
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services					
caractère industriel					
et commercial					
TOTAL III					100 382,52
TOTAL I + II + III	135 902,81		-35 520,29		100 361,52

